Procès-Verbal de la Réunion du Conseil Municipal du Jeudi 14 mars 2013

Etaient présents

Gérard BRIE – Daniel BRULET - Francis COMBEL - Jean-Bernard CUENOT – Cécile DORBON – Hervé DUBOIS-DUNILAC - Alain JACQUOT – Pierre JOUFFROY - Marinette MASSON - Jean-Luc PAUTHIER - Christian TRONCIN

Absents sans pouvoir : Daniel ANGUENOT et Jacques LOUVET, excusé.

Absent avec pouvoir : Dominique FIATTE qui a donné pouvoir à Cécile DORBON.

Après lecture par le Maire, le procès-verbal de la séance précédente a été approuvé à l'unanimité.

Ordre du Jour :

- 1. Prise de compétence « petite enfance » par le Sivos Henri Lamarche et compte-rendu de la dernière réunion du comité syndical,
- 2. Renouvellement du bail pour relais de radiotéléphonie à la Voinière
- 3. Service Assainissement:
- Approbation compte de gestion 2012
- Approbation compte administratif 2012
- Vote du Budget primitif 2013

4. Service Forêt

- Approbation Compte de gestion 2012
- Approbation Compte administratif 2012
- Vote du Budget primitif 2013
- 5. Préparation Budget général 2013

1. PRISE DE COMPETENCE « PETITE ENFANCE» PAR LE SIVOS HENRI LAMARCHE ET COMPTE-RENDU DERNIER COMITE SYNDICAL

1. 1. Modification statutaire du Sivos Henri Lamarche - Article 5 « Compétences » : « petite enfance »

Vu le code général des collectivités territoriales, article L. 5211.17,

Vu l'arrêté n° 3937 du 18/08/2000 portant création du Syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos) Henri Lamarche.

Vu les arrêtés n° 9624 du 31/12/2002 et 00978 du 20/02/2004 portant modification des statuts du Sivos Henri Lamarche,

Compte tenu les projets en cours du Syndicat tendant à l'ouverture sur son territoire d'une structure multi-accueil et l'exposé du Maire entendu,

Le	Conseil	IV	1unicipal	de l	a C	commune	de	RΟ	ULF	ANS,	a	l'unanım	ıte,	accept	te	:
----	---------	----	-----------	------	-----	---------	----	----	-----	------	---	----------	------	--------	----	---

☐ le transfert au Sivos Henri Lamarche de la compétence « petite enfance » :

Construction, Réhabilitation, Aménagement et gestion de structures assurant l'accueil collectif de jeunes enfants de type halte-garderie, crèche, site multi-accueil

☐ approuve la présente délibération portant extension de compétences et modification des statuts du Sivos Henri Lamarche.

□ prend acte que le Conseil Municipal de chaque commune membre dispose d'un délai de 3 mois, à compter de la notification au maire de la Commune de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de Coopération intercommunale, pour se prononcer sur les transferts proposés. A défaut de délibération, sa décision est réputée favorable.

1.2. Compte-rendu du comité syndical du 20 février 2013

Crèche:

Le choix du terrain d'implantation de la crèche aura lieu à la prochaine réunion du Sivos, le 20 mars. Le Maire va proposer une parcelle rue des Aloses (à côté CCVA).

Budget 2013:

Travaux investissements prévus : Remplacement Chaudière Périscolaire 8800 € - Réfection Hall Maternelle 4000 - Cloison Périscolaire entre Réfectoire et Salle de jeux 6000 € - Aménagement Classe Mobile pour 4ème classe maternelle : 5000 €.

Participation des communes : maintenue à 151 000 € (230 enfants pour 1651 habitants = 91,50 €/habitant

Chiffres pour info:

Ccva: dépenses total 578 220 € (920 élèves 7074 habitants) 81.8/ habitant

Coût d'un enfant en maternelle 1155 € Coût d'un enfant en primaire 314 €

Sivos : Coût d'un enfant en maternelle ou primaire 657 €

Coût total Sivos et Ccva

maternelle 1155 + 657 = 1812€ primaire 314 + 657 = 971€

Moyenne des naissances sur les communes du sivos depuis 2007

Ougney Douvot: 2.33 - Roulans: 12.17 - Val de Roulans: 2.83 - Vennans: 4.83

Moyenne totale 22.16

Rythmes scolaires:

Une réunion publique d'information et de travail aura lieu en mairie le vendredi 15 mars à 18 h. La décision finale de report ou non en 2014/2015 sera prise le mercredi 20 mars en comité syndical.

2. RENOUVELLEMENT DU BAIL POUR RELAIS DE RADIOTELEPHONIE A LA VOINIERE

Délibération n° 9/2013

Après lecture de la demande de SFR, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la reconduction de la convention avec cette société pour l'installation d'un relais de radiotéléphonique à « La Voinière » aux conditions suivantes :

Date d'effet: 01/05/2013

Durée: 12 ans

Loyer: 2 200 € avec une augmentation de 2 %/an sur toute la durée.

3. SERVICE ASSAINISSEMENT

A/ Compte de gestion 2012

Délibération n° 10/2013

L'exposé du Maire entendu, le compte de gestion 2012 est approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au receveur municipal pour la gestion 2012.

B/ Compte Administratif 2012

Délibération n° 11/2013

Le Maire quitte la séance pour l'approbation du compte administratif. Gérard BRIE est désigné Président de Séance et présente les comptes 2012.

Son exposé entendu, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le CA 2012 du service Assainissement comme suit :

Compte Administratif 2012	FONCTION	NEMENT	INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Reprise Résultats 2011		37 865.67	37 979.66		
Opérations réelles 2012	94 624.62	103 680.99	131 887.89	87 501.13	
TOTAUX	94 624.62	141 546.66	169 867.55	87 501.13	
RESULTATS PAR SECTION	46 922.04		-82 366.42		
Résultat au 31/12/12	-35 444.38				
Restes à réaliser 2012 reportés			3 853	76 042	
			Rue Jardins	Solde Subvention	
Résultat corrigé 2012		36	744.62		

C/ Redevances 2013

Délibération n° 12/2013

C.1. Redevance Assainissement:

Sur proposition du Maire, le conseil municipal décide le maintien de la redevance d'assainissement pour 2013 à 2,17 € le m3.

C.2. Redevance Branchement Réseaux

La redevance de branchement aux réseaux est également maintenue à hauteur de 750 € pour 2013.

D/ Budget Primitif 2013

Délibération n° 13/2013

Champ Picot:

Le Maire informe que le permis d'aménager pour Champ Picot vient d'être délivré pour 6 parcelles avec ouverture à moyen terme sur une quarantaine de pavillons. Il a donc porté au budget 2013 une dépense de 50 000 € pour les travaux d'assainissement à réaliser avant la vente des premiers lots. Dès leur achèvement, la commune pourra percevoir le solde des subventions attribuées sur le programme général de restructuration du réseau (rues stade, église, aigremont, Broussottes, Montperroux, Aux Broussottes et Champ Picot).

Contribution au Sytteau:

Le Maire informe que, suite à un excédent budgétaire important, le Sytteau (Syndicat mixte pour le transport et le traitement des eaux usées de la vallée du Doubs), va pouvoir absorber cette année l'augmentation initialement prévue de ces tarifs. La contribution reste donc maintenue à 1 € ht le m3 pour 2013.

Vote du Budget primitif 2013 :

Après présentation détaillée des comptes par le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2012 **du Service Assainissement** comme suit :

Budget Primitif 2012	FONCTION	NEMENT	INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Reprise Résultats 2012		36 745	82 366	10 177	
Virement du fonctionnement	33 800			33 800	
Opérations 2013	99 500	104 050	212 153	260 719	
Dépenses imprévues	7 495				
TOTAUX	140 795	140 795	294 519	294 519	
RESULTATS	0		0)	
EXCEDENT DU BP 2013			0		

4. SERVICE FORET

A/ Compte de gestion 2012

Délibération n° 14/2013

L'exposé du Maire entendu, le compte de gestion 2012 est approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au receveur municipal pour la gestion 2012.

B/ Compte Administratif 2012

Délibération n° 15/2013

Le Maire quitte la séance pour l'approbation du compte administratif. Gérard BRIE est désigné Président de Séance et présente les comptes 2012.

Son exposé entendu, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le CA 2012 du service forêt comme suit :

Compte Administratif 2012	FONCTION	INEMENT	INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Reprise Résultats 2011		13 425.15	2 250.10		
Affectation Résultat Fonct. 2011				3 821.00	
Opérations réelles 2012	4 774.29	29 985.05	3 261.48		
Virement au budget général	25 000.00				
TOTAUX	29 774.29	43 410.20	5 511.58	3 821.00	
RESULTATS	13 63	5.91	- 1 690.58		

Résultat au 31/12/12 11 945.33 €

C/ Budget Primitif 2013

Délibération n° 16/2013

Après présentation détaillée des comptes par le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif 2013 **du Service Forêt** comme suit :

Budget Primitif 2013	FONCTION	NEMENT	INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Résultats 2012 reportés		11 945	1 690	1 690	
Virement pour équilibre	5 000			5 000	
Opérations 2013	6 910	26 000	5 000		
Virement au budget général	25 000				
Dépenses imprévues	1 035				
TOTAUX	37 945	37 945	6 690	6 690	
RESULTATS		0	0		

Le Maire informe que la prochaine vente de bois aux habitants aura lieu le vendredi 22 mars à 18 heures – Salle de Réception.

5. PREPARATION BUDGET GENERAL 2013

Le Maire demande l'accord de principe de l'assemblée pour l'inscription des dépenses d'investissement ci-dessous au budget primitif 2013 :

☐ Bâtiment de la gendarmerie :

mise au norme (prises de terre) de 3 logements : $950 \le *3 = 2850 \le$ ttc maison rue charrière : réfection des fenêtres devis SOCIE : $12\ 100 \le$ ttc

□ Voirie :

Elargissement du Carrefour des Trouillets : participation 1/3 des travaux de mise en sécurité de la sortie et de l'entrée la route de Ougney Douvot – Réalisation à l'automne

- ☐ Espace culturel: travaux prévus du 15 avril au 15 mai ou du 1 er juin au 30 juin (des photos du chemin seront prises avant les travaux et les riverains seront prévenus par courrier)
 - Toiture: Devis moins-disant 19 949.28 ttc,
 - Pose plafond acoustique : 3 devis ont été sollicités : leur montant varie entre 25 842 € et 41305 € ttc.
 - Installation Climatisation : 2 devis reçus à ce jour variant entre 17 897 et 28 924 € ttc.

☐ Achat Lève-palette: 800 € ht

Après discussions, le conseil municipal donne un avis favorable pour l'ensemble de ces investissements. Concernant l'espace culturel, il est convenu que la municipalité (maire + adjoints) sélectionnera les entreprises après examen qualitatif des offres de chacune.

<u>Prochain conseil municipal</u>: Jeudi 28 mars – Vote du budget général

La séance est levée à 22 h 30

Le Maire, A. JACQUOT